

Volet 1 - Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Chêne

La réalisation d'un Plan directeur de l'eau est un des mandats des organismes de bassin. Le PDE établira les priorités d'action pour les prochaines années. Le PDE sera abordé au rythme du financement disponible et son niveau de détail en sera également fonction. Pour la prochaine année, la réalisation d'un portrait préliminaire est envisagée de façon à faire ressortir les principaux enjeux du bassin. Les principales activités de ce volet sont :

- Élaboration d'un calendrier de réalisation;
- Identification des ressources nécessaires et recherche de financement;
- Faire connaître les étapes d'élaboration du PDE;
- Organisation de consultations publiques;
- Présentation des résultats et détermination des grands enjeux du bassin versant;

Volet 2 - Sensibilisation et communication

La population et les partenaires doivent être informés de l'avancement des travaux associés à l'élaboration du Plan directeur de l'eau ainsi qu'aux autres activités du CDUC.

- Bonification et mise à jour du site internet;
- Rédaction d'un bulletin d'information (version électronique);
- Rédaction de 2 articles pour le journal *Le Rassembleur*;
- Création d'un dépliant faisant état des principales caractéristiques du bassin versant de la rivière du Chêne et de l'engagement du CDUC dans la GIE;
- Valorisation des actions et projets existants dans le bassin versant par la diffusion des «bons coups». (Ex. entreprises agricoles engagées dans la conservation des ressources eau/sol, municipalité réalisant des travaux d'assainissement, etc.).
- Développer et/ou obtenir des outils de sensibilisation sur différentes problématiques liées à l'eau (cyanobactéries, importance des bandes riveraines, entretien des installations septiques, protection et conservation des milieux humides, etc.). Ces outils peuvent prendre la forme de dépliants, de contenu sur le site WEB, de visites terrain).
- Faire la promotion du Forum régional sur les cyanobactéries;
- Présence du CDUC lors de l'Exposition agricole de Saint-Agapit.

Volet 3 - Projets spéciaux

Dans sa volonté de jouer un rôle d'initiateur, de facilitateur, d'assistance ou de partenaire dans l'éclosion de projets sur le territoire du bassin versant en lien avec sa mission, le CDUC entend :

- Travailler à la mise en valeur de la rivière du Chêne par des accès au cours d'eau et la réalisation d'activités récréatives (descente en canot, sentier). Ces actions favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis de la rivière.
- Étude de faisabilité sur l'augmentation de l'offre de service en caractérisation des cours d'eau en milieu agricole. Actuellement, le MAPAQ supporte techniquement 2 projets de caractérisation des bandes riveraines sur le territoire du bassin versant de la rivière du Chêne. Il s'agit des cours d'eau Tête-de-la-rivière Huron et rivière du Bois Clair.
- Activité de nettoyage des berges.

Volet 4 - Financement du CDUC

- Assurer le suivi de la campagne de financement initiée à l'hiver 2008;
- Recherche de nouveaux partenaires financiers;
- Suivi du dossier des Zones de gestion intégrées de l'eau par bassin versant comme unité de financement.